



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de branchements particuliers et de petites extensions pour raccordement de ceux-ci sur le réseau d'assainissement – Période 2026-2029

4. Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
451232410-9	Travaux d'assainissement

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix	50 %
2	Valeur technique	30 %
3	Performance environnementale	20 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°25-104625 du 19/09/2025.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

Travaux Publics des Trois Frontières
6 Rue de l'Artisanat



68730 BLOTZHEIM

Montant des prestations :

Pour un montant total estimatif de 9 173,95 € HT pour le branchement fictif n°1 et de 4 071,50 € HT pour le branchement fictif n°2, tel qu'il ressort du document financier complété par le candidat.

Les bons de commande de cet accord-cadre sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum : 500 000 € HT

Montant maximum : 2 000 000 € HT

Ces montants s'entendent pour la durée totale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché : Mardi 30 décembre 2025

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 29 décembre 2025

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24



E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

10. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 8 janvier 2025

